

COMMUNE DE PLOMBIERES

Réunion annuelle commune et publique du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article 26bis, §5 de la Loi organique des C.P.A.S., nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance commune du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale qui se tiendra dans la salle du Conseil de la Maison communale de Plombières, Place du 3^{ème} Millénaire 1, le **jeudi 25 janvier 2018 à 19h30**.

ORDRE DU JOUR

- 1) Synergies Commune – C.P.A.S. – Présentation du rapport annuel.
- 2) C.P.A.S. – Budget – Exercice 2018.